

Facturer un patient avec ou sans exonération

Lors de l'appel [ADRI](#) l'information de l'éventuelle exonération est automatiquement récupérée auprès de la caisse du patient.

- Ouvrir le dossier patient, et cliquer sur le bouton [Facturer](#)
- Choisir le [mode de sécurisation](#) : [SESAM Vitale](#) (avec la carte Vitale) ou [Dégradé](#) (sans la carte Vitale)
- Indiquer le [prescripteur](#) de l'ordonnance ainsi que la [date de prescription](#)
 - Dans le cas où le prescripteur est nouveau, cliquer sur le bouton "+" pour l'ajouter.
- Cocher la case [Tiers-payant AMO](#) uniquement dans le cas où vous souhaitez faire le [Tiers-payant](#) et Valider
- Ajouter les références à la facture
 - Dans le cas où une **ALD** est détecté lors de l'appel ADRI, indiquer [si le soin est en rapport ou non avec l'ALD](#) selon les indications de la [prescription](#).
- Cliquer sur le bouton [Finaliser la facture](#)
- Cliquer sur le bouton [Signer](#)
- Cliquer sur le bouton [SCOR](#) pour ajouter les justificatifs
 - Le mode **dégradé** nécessite l'ajout de **l'ordonnance** et de la **feuille de soins signée**
 - Le mode **SESAM Vitale** nécessite l'ajout de **l'ordonnance** uniquement

Revision #8

Created 2024-11-05 12:22:58 UTC by Antoine

Updated 2025-06-18 14:41:52 UTC by Landry